

Motion 2

"Pour une nouvelle loi"

La coordination nationale exige l'abrogation de la loi LRU et du Pacte pour la Recherche et l'arrêt immédiat de leur mise en œuvre. Elle exige l'adoption d'une nouvelle loi. Cette loi doit instituer un véritable équilibre des pouvoirs au sein de l'Université et de la Recherche dans le respect du Statut Général de la Fonction publique. La nouvelle loi doit être conforme aux aspirations exprimées par les universitaires, les chercheurs, les BIATOSS, les ITA et les Etudiants. Il est impératif que cette nouvelle loi soit élaborée après consultation et de véritables négociations.